



Informations importantes à la population de Boussens

Chers Boussinois, Chères Boussinoises,

Nous aimerions tout d'abord vous remercier de votre discipline et de votre acceptation des mesures exigées pour combattre ce virus des plus perfide et contraignant. Votre attitude responsable participe à la prochaine possibilité de procéder à une reprise progressive de notre vie collective et sociétale. Nul doute qu'il nous faudra encore de la patience avant de pouvoir se retrouver ensemble et se rencontrer en grand nombre.

C'est à ce titre que nous vous communiquons ce qui suit, en l'état actuel des directives fédérales et cantonales, et dans le respect de la distanciation sociale et des mesures d'hygiène :

- L'administration est rouverte au public dès le 5 mai, selon les horaires habituels, 1 personne au guichet, à la fois.
- Les publications des avis d'enquête publique, dans la Feuille des avis officiels, sur le territoire communal, pourront reprendre dans la FAO du vendredi 8 mai 2020 ;
- Les écoles reprendront le lundi 11 mai. Les familles concernées ont reçu un courrier de la Direction des écoles. Nous remercions les parents de ne pas stationner ni se regrouper devant le bâtiment scolaire ;
- La déchetterie va continuer de fonctionner selon les aménagements mis en place mi-mars, à savoir, 5 voitures maximum dans l'enceinte, régulation à l'entrée, circulation en sens unique ;
- L'accès à la place de jeux et au terrain multisports reste sous le principe de 5 personnes au maximum avec distance sociale à respecter ;
- La course des aînés prévue en juin est reportée au mois de juin 2021 ;
- En accord avec Mme la Présidente du Conseil Général Barbara Grivel, le Conseil Général du mois de juin est reporté au mois de septembre. Une convocation suivra en temps voulu ;

suite au verso

- Le contrôle du stationnement de nos divers parking va reprendre dès le 11 mai.

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site internet www.boussens.ch, rubrique « Quoi de neuf », afin de vous tenir informés des modifications qui pourraient avoir lieu selon l'évolution de cette pandémie.

Nous nous réjouissons avec vous de pouvoir retrouver une partie de notre qualité de vie. Mais ne baissons pas la garde, et continuons à être disciplinés dans nos activités quotidiennes qui doivent encore rester principalement «à la maison».

Nous vous adressons, Chers Boussinois, Chères Boussinoises, nos meilleures salutations et prenez soin de vous et des vôtres.

La Municipalité

Boussens, le 6 mai 2020